

Cfdt:**FGTE
CHEMINOTS**

SA VOYAGEURS INTÉRESSEMENT 2024

1328,47 € ENFIN UN MONTANT À 4 CHIFFRES !

Après avoir qualifié d'inacceptable le montant de 606 euros perçu par les agents de la SA Voyageurs en 2023, la CFDT n'avait eu de cesse de pousser la direction pour qu'elle rouvre des négociations sur le sujet. Après plusieurs rencontres et d'âpres discussions entre la CFDT et la direction, en juin 2023 nous étions parvenus à négocier un avenant à l'accord suffisamment robuste pour qu'il engendre un intéressement à 4 chiffres. C'est grâce à notre signature et à la revision des critères que le montant versé en 2024 au titre de l'activité 2023 sera de 1328,47€ brut.

HISTORIQUE DES VERSEMENTS INTÉRESSEMENT BRUT «SA VOYAGEURS»

2020	239 €
2021	266 €
2022	670 €
2023	606 €

2024**1328,47 €**

VERSEMENT PLAN EPARGNE GROUPE

L'accord PEG prévoit le fléchage de l'intéressement sur l'un des quatre fonds communs de placement d'entreprise. Si l'agent place tout ou partie de sa prime d'intéressement sur le PEG dans le cadre de ces fonds, un abondement de 30 % maximum du montant versé sera crédité en sus sur ce compte.

Attention : à défaut de réponse au bulletin d'options AMUNDI (PAIE ou PEG), l'intéressement sera placé automatiquement sur le PEG ●

CHOIX DE MODALITÉS DE VERSEMENT

1
Versement direct
sur le salaire
(fiscalisé)

2
Versement sur le
PEG (abondé et
défiscalisé)

3
Combinaison des
deux options
(versement
salaire et PEG)

3 avril

25 avril

mai 2024

ÉTAPES DU PROCESSUS DE VERSEMENT

Ouverture
du service en
ligne pour les
intentions de
versement

Date limite de
réponse des
agents pour les
modalités de
versement

Versement de
l'intéressement
sur la paie de
mai 2024 ou sur
le PEG

FONCTION DES SA, LA CFDT DÉNONCE DES MONTANTS TRÈS ÉLOIGNÉS LES UNS DES AUTRES. NOUS SOLLICITONS DONC LE GPU POUR QU'IL AGISSE EN TANT QUE GARDIEN DE L'UNITÉ SOCIALE DU GROUPE ET QU'IL VERSE UNE PRIME COMPLÉMENTAIRE AFIN D'ALIGNER LES CHEMINOTES ET CHEMINOTS DES 5 SA SUR LE MONTANT D'INTÉRESSEMENT LE PLUS ÉLEVÉ.

LA CFDT REVENDIQUE ÉGALEMENT L'OUVERTURE D'UNE NÉGOCIATION PORTANT SUR UN ACCORD «PARTAGE DE LA VALEUR» AU NIVEAU DU GROUPE. LA CFDT SE BATTRA TOUJOURS POUR FAIRE RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT DE TOUTES ET TOUS, SANS DISPARITÉ, SANS DIFFÉRENCE, SANS INÉGALITÉ.

